



L'AFFAIRE DU MOIS par Marie Dosé

Mais c'est quoi, alors, le droit du sol ?

Née en 1999 dans le nord de la France, Sara est l'enfant de la honte. Ce que sa mère lui fait payer. Elle peut raconter des heures durant et sans s'arrêter la variété de coups et d'insultes qui ont jalonné son enfance : cheveux arrachés, corps traîné dans les escaliers, coups de ceinture, de poing. Mais entre les coups : l'école, les copines, la récré, le lèche-vitrines – de quoi, malgré tout, donner un certain goût à la vie.

Un peu avant qu'elle atteigne ses dix ans, on interdit la musique à la maison. Il lui faut écouter les sourates, servir les hommes en baissant les yeux, faire le ménage et la cuisine, se convaincre enfin de son impureté. Mais entre les coups et la religion forcée : les garçons, le collège et le hip-hop à la récré.

Sara a treize ans. Un jour, dans la boîte aux lettres, elle découvre un courrier de la préfecture sur lequel apparaît son prénom. Elle songe à ce qui pourrait l'attendre si sa mère découvrait l'enveloppe décachetée, mais se décide finalement à l'ouvrir. Ce jour-là, pour la première fois, elle prend conscience qu'elle n'est pas française. Tout en lisant qu'elle peut le devenir. Elle n'a jamais quitté sa ville, n'a jamais parlé d'autre langue que le français, ne sait rien de l'Algérie, pays d'origine de sa mère. Laquelle lui arrache la lettre des mains et la déchire avant de gifler Sara : « Jamais tu m'entends, jamais. »

Quelques mois plus tard, les volets de sa chambre sont condamnés. Déscolarisée, Sara est intégralement voilée. Elle s'est demandé si ses copines viendraient de temps en temps sonner à sa porte, si l'assistante sociale du collège pourrait la délivrer, si ses professeurs s'inquiétaient. Elle a fini par se persuader que la haine de sa mère était plus forte qu'eux.

L'été suivant, celui de ses quinze ans, sa mère l'emmène en Syrie et l'y marie de force. Son mari la viole, certes, mais il ne la frappe pas autant que sa mère. « C'est déjà ça », me confia-t-elle. Elle donne naissance à deux filles sous les bombardements. Miracle : toutes trois ont survécu. Courant 2023, elles ont été rapatriées en cachette de sa mère, qui la menaçait de mort si elle retournait au pays des mécréants. Sara aura ce mot très lucide : « Ce qui m'a sauvée de son fanatisme, c'est la haine qu'elle me portait. »

La préfecture lui ayant délivré un récépissé qui l'autorise à travailler, Sara est désormais vendeuse dans un magasin de produits de beauté. Mais pour obtenir un titre de séjour, un vrai, elle doit demander un passeport algérien. « Je ne peux pas être algérienne. Je suis française jusqu'au bout des ongles. Je n'ai pas choisi ma mère, je n'ai rien choisi. » La semaine dernière, elle a sonné à la porte de la maison où elle avait grandi. Les

nouveaux propriétaires l'ont laissée entrer. Elle est montée dans ce qui fut sa chambre et en a ouvert les volets. Elle n'a pas droit à la nationalité française, ses filles non plus. « Mais c'est quoi, alors, le droit du sol ? » a-t-elle fini par me demander. 